

L'ARRESTATION D'UN POÈTE.
LES LEÇONS DES *MÉMOIRES HISTORIQUES*
ET *AUTHENTIQUES SUR LA BASTILLE*

Catriona Seth

Université de Lorraine / University of Oxford

Il a souvent été dit combien la Bastille occupait une place importante dans l'imaginaire français du XVIII^e siècle¹. Les mémoires de Marguerite-Jeanne de Staal-Delaunay ou les représentations de Voltaire emprisonné composant *La Henriade* en témoignent. La forteresse était alors une espèce de métaphore de l'absolutisme. À la veille de la Révolution, André Chénier rêve ainsi à la dissipation des ténèbres par la liberté, à la destruction des « Bastilles funèbres »². Au lendemain du 14 juillet 1789, le lectorat est avide de tout savoir d'une prison qui concentre les fantasmes. Si Cubières propose un compte rendu de son propre « voyage » sur les lieux³, d'aucuns accumulent des archives ayant trait aux détenus. Certains tentent simplement de se prévaloir de l'effet médiatique du nom de la Bastille en espérant qu'il suffira pour faire d'un simple pamphlet un *best-seller*. D'autres ont des intentions documentaires avérées. Jean-Louis Carra (1742-1793) est de ceux-là⁴. Membre d'une commission chargée d'examiner les papiers de la Bastille, il s'oppose à la suggestion qu'il faudrait les détruire. Au contraire, il est de ceux qui pensent judicieux de les rendre publics pour témoigner de la tyrannie de l'Ancien Régime. S'il reprend le discours classique sur l'horreur de l'endroit et les travers de l'absolutisme, il dit vouloir venger la justice violée au nom des détenus. Il donne, dès la fin de l'année 1789, chez Buisson, en trois livraisons, ses *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*,

- 1 Une exposition à l'Arsenal, *La Bastille ou « l'enfer des vivants »* (du 9 novembre 2010 au 13 février 2011) est revenue sur cet imaginaire.
- 2 André Chénier, *Œuvres complètes*, éd. Gérard Walter, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1958, p. 163-164.
- 3 Michel de Cubières, *Voyage à la Bastille, fait le 16 juillet 1789, et adressé à madame de G..., à Bagnols, en Languedoc*, Paris, Garnery et Volland, 1789.
- 4 Carra, emprisonné pendant sa jeunesse pour un vol de rubans, devient secrétaire du marquis d'Argenson. Aventurier, il voyage en Suisse, en Angleterre et en Europe de l'Est. Au retour de son périple, il rentre à la Bibliothèque du Roi, qu'il dirigera sous la Révolution lorsqu'elle sera devenue Bibliothèque nationale. Très engagé dans la Révolution du côté des jacobins, puis des brissotins, proscrit, puis condamné à mort, il est exécuté le 31 octobre 1793.

dans une Suite de près de trois cents emprisonnements, détaillés et constatés par des Pièces, Notes, Lettres, Rapports, Procès-verbaux, trouvés dans cette Forteresse, et rangés par époques depuis 1475 jusqu'à nos jours, &c. Le livre connaîtra un certain succès. On en trouve des comptes rendus dans différents périodiques comme le *Courrier patriotique*, la *Chronique de Paris*, la *Gazette nationale ou le moniteur universel*. L'ouvrage est traduit en allemand (*Beiträge zur Geschichte der Bastille*) et même, si nous en croyons Casanova, en anglais⁵.

Célébrant la chute de « murs élevés par la vengeance et la tyrannie » et la disparition de « tours menaçantes, qui renfermaient les victimes de l'orgueil monarchique et les affreux secrets du despotisme »⁶, les trois volumes de Carra déroulent, en une succession chronologique, différents détails concernant des individus prisonniers à la Bastille. De Louis de Luxembourg en 1475 au libraire Pintiau en 1775 nous sont ainsi livrés, là où ces éléments sont connus, les causes et la durée des emprisonnements d'environ trois cents personnes, dont des écrivains comme Baculard d'Arnaud ou Rochon de Chabannes, ainsi que le texte des archives ayant trait à leur procès ou à leur séjour. Parmi ces documents, si nous en croyons le biographe de Carra, « 12 pièces de vers », attribuées à tort à Voltaire »⁷. Or, dans *Voltaire en son temps*, voici ce qu'écrivit à ce propos René Pomeau : « Au moment de l'arrestation d'Arouet la police saisira dans ses papiers douze pièces de vers que J. L. Carra, qui a pu consulter en 1789 les dossiers des prisonniers, publie dans ses *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*⁸ ». Aucun de ces deux témoignages ne nous paraît épuiser de manière satisfaisante la question.

Examinons tout d'abord le problème de l'authenticité des documents reproduits par Carra. *L'Année littéraire* n'a aucun doute là-dessus :

Dans un moment où tout est exagéré par la défiance et la crédulité, où le mensonge emprunte si souvent la voix de la renommée, et la licence le masque du patriotisme, je crois, Monsieur, qu'on doit accueillir avec reconnaissance tout ce qui porte un caractère d'authenticité. Tels sont ces mémoires sur la Bastille, ou plutôt ce recueil de notes et procès-verbaux sur les prisonniers qui y ont été détenus⁹.

Membre d'une commission chargée tout particulièrement de s'occuper de l'examen des papiers trouvés dans la forteresse, nous l'avons dit, Carra est

5 Il n'y a pas de trace d'éditions anglaises de l'ouvrage dans les catalogues de la Bodleian Library ou de la British Library.

6 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, « Discours préliminaire », Paris, Buisson, 1789, 3 vol., t. I, p. v.

7 Stefan Lemny, *Jean-Louis Carra (1742-1793). Parcours d'un révolutionnaire*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 166.

8 *D'Arouet à Voltaire*, chap. 7, *VST*, t. I, p. 80, n. 60, p. 920.

9 *L'Année littéraire*, 1789, t. VII, Lettre V, p. 99-108, ici p. 99-100.

mieux placé que quiconque pour se charger de leur publication. En faveur de son honnêteté, remarquons qu'il n'essaie pas de proposer des révélations sensationnelles au sein de son ouvrage et avoue parfois son ignorance. Il en va ainsi par exemple pour l'entrée correspondant à la date : « 1709, 20 novembre ». Carra écrit ceci : « Louis-René-Joseph Hachart, natif de Périgord, Garde-du-Corps du Roi, et ensuite Capitaine d'Infanterie au Régiment de Villequier, fut mis à la Bastille sur un ordre du Roi du 20 novembre 1709, et y fut détenu prisonnier jusqu'au 16 novembre 1714. Les motifs de sa détention nous sont pareillement inconnus¹⁰ ». Impossible de faire plus objectif. Nous pouvons, dans ce cas particulier, proposer quelques hypothèses pour compléter les propos de Carra car nous connaissons le mémoire inédit de l'infortuné qui passa cinq ans embastillé¹¹, mais ce n'est pas là notre sujet. L'effervescence politique du

10 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 79.

11 Hachard semble avoir été un aventurier qui a conspiré avec Langallerie et s'est doté de toute une série de titres fictifs. On trouve dans les fonds anciens de la Bibliothèque municipale de Rouen un document qui paraît être de sa main (cote : Leber MS 5803). La notice du catalogue de Constant Leber livre les détails suivants : « Mémoire du *comte de Linange Hachard*, prisonnier à la Bastille en 1712, contenant la révélation d'un projet d'une haute importance, dont le secret et l'exécution lui avaient été confiés. In-24 obl., maroq. Bl. à compart. / *MS. autographe et signé*, non moins curieux par le sujet que par la forme qu'il a reçue dans les cachots de la Bastille, où il a été tracé en 1712 : c'est un composé de petits morceaux de papier gris, d'environ 2 pouces de hauteur, qui paraissent avoir été précieusement conservés dans leur ensemble. L'ouvrage est bien complet, et, sans doute, inédit ». En voici les premières lignes, relevées par nos soins, mais que la fermeture actuelle de la Bibliothèque municipale de Rouen ne nous a pas permis de revoir : « Monsieur / Si j'avois De meilleur et De plus grand papier que celui cy, j'y aurois écrit le mémoire que je prends la Liberté De vous envoyer. il est Tres important pour Le service du Roy, aussi Bie[n] que pour celui de jesus=christ, que La cour soit au plutôt informée // de tout ce qui est contenu dans ce memoire ; cest pourquoy, Monsieur, je vous supplie de vous donner la peine de Le Lire avec attention ; et de Le communiquer à Mons^r de pont=chartrain. L'honneur de la protection duquel j'implore Tres humblement, aussi=Bien que la votre. mais je ne m'attends pas d'etre assez heureux, pour en etre favorisé. // + / Memoire succinct / D'un moyen Tres certain, et Tre[s] facile ; par lequel, avec la grace De dieu ; quand Le Roy voudra ; Les peres de La compagnie de jesus ; et par consequent le plus pur christianisme ; seront promptement, pour toujours, et tres solidement Rétablis dans le japon. A l'immortel gloire du Roy ; et sans que sa majesté fasse aucune dépençe pour cela. // Avertissement de l'authœur / Du present mémoire / La crainte que j'ay eu qu'on me Retiendrait plus Long=temps en prison, si je proposois à la cour tout ce que j'explique dans cet écrit, m'a empêché jusqu'à pres^e de le faire. Mais le zele tres sincere et tres pur duquel dieu m'est Témoin que je suis enflamé pour la gloire de jesus=christ, et pour celle du Roy ; pour l'avantage de toute la France, aussi= // Bien que pour celui de toute l'eglise catholique, Apostolique et Romaine : me fait aujourd'hy passer par dessus cette apprehension. C'est pourquoy j'avertis que quelques uns des directeurs qui sont cy aprez mentionnez, ont Resolu, que si, avant Le premier mois d'Août, qui suivra la publication de la prochaine paix entre la France et la Hollande : Le Roy n'accorde pas ce qui est cy aprez // expliqué : ils feront L'entreprise en question ; sous la protection de L'electeur de Brandebourg, et du marquis du quesne, qui est Tres grand calviniste, et qui menera dans ces païs-là, des predicateurs heretiques : ce qui se fera au grand prejudice de la Religion catholique Romaine. Là dessus encore une fois, j'atteste le dieu vivant, et toute la celeste // cour : que je n'ay d'autre intention, ni D'autre vüe, que de prouver en tout ce qui dépendra de moy, tant que j'auray un instant de vie ; La gloire de jesus=christ, et celle du Roy ; L'avantage de toute la France, aussi=bien que l'exaltation de toute l'eglise catholique, apostolique et

moment ne conduit pas Carra à vouloir, par exemple, faire du soldat Hachart une victime de l'intransigeance politique ou de l'erreur judiciaire.

Si Hachart est inconnu du grand public, il n'en va pas de même, bien entendu, de tous ceux qui ont séjourné dans la prison parisienne. Si nous lisons l'*Histoire de ma vie* de Casanova, nous y relevons une référence à une lettre que l'aventurier italien aurait adressée à Charles de Courlande en 1761 et qui aurait été sur la personne du destinataire au moment de son arrestation. La lettre en question est reproduite par Carra à l'article consacré à Courlande embastillé¹². Casanova l'y retrouve et l'authentifie par son commentaire : s'il ne peut en garantir l'exactitude, il ne la rejette pas.

134

Plus intéressant pour nous, Carra inclut entre autres, au sein de son ouvrage, des papiers ayant trait à l'emprisonnement de Voltaire, nom autrement plus « porteur » que celui d'Hachart – ou même celui de Courlande. Notons tout d'abord que le compilateur a été, semble-t-il, en contact avec le grand homme pendant sa jeunesse¹³ et qu'il avait toutes les raisons de lui témoigner de la reconnaissance. Malgré ces relations antérieures et la renommée du défenseur des Calas, Carra ne fait état ni sur la page de titre, ni dans le paratexte, de son inclusion de documents inédits se rapportant à un homme aussi célèbre. *L'Année littéraire*, rendant compte de la parution de l'ouvrage, se contente de noter la présence de Voltaire et de l'un de ses proches au nombre des prisonniers de la célèbre forteresse :

La moitié de ce second volume ne contient guères qu'une liste sèche, qu'une triste nomenclature des prisonniers détenus, élargis, ou morts en prison : deux

Romaine ; dans la foy de laquelle, je proteste devant // dieu, et je jure sur les sacrez evangiles, que je veux vivre et mourir. &c. ».

- 12 Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie*, éd. sous la dir. de Gérard Lahouati et Marie-Françoise Luna, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2013-2015, 3 vol., t. III, p. 389 : « Ma lettre dans l'archive de la Bastille n'aurait jamais vu le jour ; mais voilà ce qui est arrivé pour que mon secret devienne public. Vingt ans après le peuple parisien mis en émeute par le duc d'Orléans démantela la Bastille, on se saisit de l'archive, on y trouva ma lettre, et on l'imprima avec plusieurs autres pièces curieuses qu'on a traduites après en allemand, et en anglais. [...] Je ne sais pas, mon cher lecteur, si ma lettre a été altérée, mais puisqu'elle est devenue publique, permettez que je la registre dans ces mémoires à l'honneur de la vérité... ».
- 13 Voir par exemple la lettre de Voltaire à Cramer en 1765 au sujet de Carra : « Je vais faire instruire ce Carra des raisons très judicieuses de Monsieur Cramer, et des offres honnêtes qu'on lui fait » (D12679), et une autre au même d'octobre 1771 : « L'adresse de Carra est chez Mr. Félice lui même. Voiez si vous pouvez écrire là » (D17404). Voir aussi S. Lemny, *Jean-Louis Carra (1742-1793)*, op. cit., p. 35 : « J'écrivis à M. de Voltaire, qui m'a toujours témoigné quelques bontés, et je le priai de vouloir bien se charger de proposer ou de faire proposer à quelques libraires une contre-édition de l'*Encyclopédie* d'Yverdon ; j'offrai en même temps de donner un plan, une manière de l'exécuter qui la rendrait infiniment supérieure, et cela sans beaucoup d'effort assurément. M. de Voltaire, qui était malade alors, me fit écrire que si je désirais travailler aux *Suppléments* de la grande *Encyclopédie*, M. Robinet, qui en était chargé, ne demanderait vraisemblablement pas mieux, et que je lui écrivisse à Bouillon, ce que je fis ».

hommes célèbres, pourtant, sont aisés à distinguer dans la foule des captifs. Semblables à plus d'un titre, liés ensemble malgré la distance des rangs, tous deux intéressants de bonne heure, parvenus tous deux à une grande vieillesse, rare encore, extraordinaire, ainsi que leur jeunesse. Vous devinez aisément, Monsieur, que je parle ici de M. le maréchal de Richelieu et de Voltaire. Il ne leur manquoit que ce trait de ressemblance. Ils auroient même pu se retrouver ensemble à la Bastille ; car M. de Richelieu y est entré en 1716 et Voltaire en 1717 ; c'eût été une ample matière à récit et à souvenirs pour nos deux vieillards en 1778, c'est-à-dire soixante ans après¹⁴.

L'article portant sur Voltaire dans le recueil de Carra est bref. Son principal intérêt, à notre sens, est de livrer les poèmes trouvés sur la personne de François-Marie Arouet au moment de son arrestation en 1717. Il nous semble que l'assemblage hétéroclite de douze pièces dans la section dévolue au jeune homme tendrait à confirmer la véracité de la source avancée par le compilateur, et va même parfois jusqu'à nous révéler des éléments inédits sur les compositions du poète. Soulignons tout d'abord que les papiers saisis sur une personne ne sont pas forcément rédigés par elle. Certaines des pièces en vers sont indubitablement de Voltaire, quoi qu'en dise S. Lemny. Il suffit de consulter Bengesco, le catalogue de la BnF, Trapnell ou bien d'autres sources. D'autres nous paraissent pouvoir être exclues sans hésitation, comme nous entendons le montrer. Restent des problèmes à résoudre.

Plaide en faveur de Carra non seulement, comme nous l'avons dit, le mélange surprenant de poèmes, mais aussi le fait que, des textes de Voltaire, aucun ne peut se voir affecter de façon certaine une date ultérieure à celle de l'emprisonnement du jeune homme. Il va de soi que la présence au nombre des textes de vers dédiés à Mme du Châtelet par exemple aurait jeté un doute sur l'ensemble. Rien de ce genre n'est à regretter ici. Nous nous proposons de présenter rapidement au lecteur, tour à tour, dans l'ordre de leur impression et avec l'introduction donnée par Carra, les douze textes.

1717, 17 mai¹⁵

François-Marie AROUET, âgé de vingt-deux ans, originaire de Paris, fils du sieur Arouet, Payeur de la Chambre des Comptes (c'est M. DE VOLTAIRE), mis à la Bastille le 17 Mai 1717, pour avoir composé des Pièces de Poésie & Vers insolens

¹⁴ *L'Année littéraire*, 1790, t. II, Lettre VII, p. 224-225.

¹⁵ Il a souvent été glosé sur la date d'arrestation de Voltaire. Il parle dans son poème *La Bastille* du jour de Pentecôte (voir *OCV*, t. 1B [2002], p. 357 : « Au beau printemps un jour de pentecote »). On s'accorde à croire qu'il a en effet été appréhendé le 16 mais que le fait a pu n'être consigné dans les registres que le 17.

contre M. le Régent & Madame la Duchesse de Berry, entr'autres une Pièce qui a pour inscription : Puero regnante.

Il avoit dit aussi devant plusieurs personnes que puisqu'il ne pouvoit se venger de M. le Duc d'Orléans d'une certaine façon, il ne l'épargneroit pas dans ses satyres ; sur quoi quelqu'un lui ayant demandé ce que S. A. R. lui avoit fait, il se leva comme un furieux, & répondit : comment, vous ne savez pas ce que ce B. m'a fait ? Il m'a exilé parce que j'avois fait voir au Public que sa Messaline de fille étoit une Put.

Le sieur Arouet avoit été exilé à Tullés le 5 Mai 1716, S. A. R. accorda au sieur Arouet pere, qu'au lieu de la ville de Tullés, où son fils étoit exilé, il le fût dans celle de Sully-sur-Loire, où il avoit quelques parens dont on espéroit que les instructions & les exemples pourroient corriger son imprudence & tempérer sa vivacité.

136

Il sortit de la Bastille le 11 Avril 1718, & il y fut remis le 28 Mars 1726 : il en sortit le 29 Avril suivant. M. de Voltaire avoit été insulté par M. de Rohan-Chabot, & il fut arrêté & conduit à la Bastille pour avoir cherché l'occasion d'en tirer vengeance.

« Je remontre très-humblement (écrivait-il au Ministre du département de Paris) que j'ai été assassiné par le brave Chevalier de Rohan, assisté de six coupes-jarrets, derriere lesquels il étoit hardiment posté.

J'ai toujours cherché depuis ce temps-là à réparer, non mon honneur, mais le sien, ce qui étoit trop difficile.

Si je suis venu dans Versailles, il est très-faux que j'aie fait demander le Chevalier de Rohan-Chabot chez M. le Cardinal de Rohan, &c. »

Les douze pieces de Vers qui suivent sous ces numéros, sont de lui. Nous croyons faire plaisir au Public en les joignant à son article, d'autant qu'elles pourroient n'être pas connues¹⁶.

Commençons par signaler ce que sont les pièces dont fait état Carra. En voici les titres ou, à défaut, les *incipit* : *A la Diète de Pologne, pour l'élection du Roi* ; « Heureux Chamillard... » ; *Julii Mazarini Epitaphium* et *Hic jacet Julius Cardinalis Mazarinus cujus ignota familia nota rapina solus dubia* ; « C'est Cupidon qui m'inspire... » ; *Les Souhairs ridicules, conte. A Mademoiselle* ; *Le Cadenas* ; *Le Cocuage* ; *Le Janséniste et le Moliniste* ; *A un Chanoine qui a perdu sa maitresse* ; « Il n'est mortel qui ne forme des vœux... » ; *Portrait de Mme de N. . . .* ; *Le Parnasse*.

La première pièce reproduite par Carra s'intitule *A la Diète de Pologne, pour l'élection du Roi*¹⁷. Je n'ai pu en trouver de trace nulle part. La seule piste que j'ai

¹⁶ Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 148-150.

¹⁷ *Ibid.*, p. 150-151.

– et que je n'ai pas pu suivre complètement jusqu'à présent – figure chez Conlon¹⁸. Il signale en effet l'existence d'un texte anonyme *À la diète de Pologne assemblée pour l'élection d'un roy*, Permission du 14 juillet 1697 (cote BnF : Ye 5110). Celle-ci se rapporte donc à l'élection d'Auguste II le Fort, le 15 septembre 1697. La seule élection par la suite, antérieure à l'emprisonnement de Voltaire, est celle de Stanislas Leszczyński en 1704, avant le retour en 1709 d'Auguste II le Fort, cinq ans plus tard. Si Voltaire a rédigé, bien plus tard, un texte sur l'élection de Poniatowski au trône de Pologne, la pièce en huit quatrains, qui évoque les liens dynastiques de la France avec la monarchie élective d'Europe de l'Est, semble impossible à attribuer à qui que ce soit en l'état actuel de nos connaissances.

La seconde des douze pièces reproduites par Carra a pour *incipit* « Heureux Chamillard... »¹⁹ et renvoie à un ministre des Finances, puis de la Guerre, Michel de Chamillard, qu'elle critique sévèrement en lui rappelant que la roche tarpéienne est proche du Capitole comme le montre l'exemple de Fouquet. On n'en connaît pas l'auteur. La pièce date *a priori* des années 1699-1701. Elle n'est donc pas de Voltaire, tout précoce qu'il ait pu être²⁰...

Une troisième pièce de circonstance vise une cible décédée. Il s'agit d'un texte disposé comme une inscription lapidaire et intitulée *Julii Mazarini Epitaphium*²¹. Cette mazarinade néo-latine, plusieurs fois reproduite ailleurs, est parfois, curieusement, attribuée à Milton²². Elle est suivie d'une deuxième épitaphe néo-latine satirique sur le même personnage (*Hic jacet Julius Cardinalis Mazarinus cujus ignota familia nota rapina solus dubia*²³). Là encore, même si nous n'avons pas de source du texte, il n'est guère probable que Voltaire en soit l'auteur. Le jeune homme, comme le montrent ce morceau-ci et les deux autres qui le précèdent, s'intéresse aux textes satiriques du passé. Il est vraisemblable qu'il ait souhaité se documenter, pour ainsi dire.

Le ton change nettement avec la pièce suivante, un pont-neuf dont l'air est indiqué (*De mon lan la*)²⁴. De manière inhabituelle pour l'époque, le rythme est impair : le morceau est en effet rédigé en heptasyllabes. Treize quatrains sont suivis à chaque fois d'un refrain. L'effet est parfois de provoquer un double-entendre

18 Pierre M. Conlon, *Prélude au siècle des Lumières en France*, Genève, Droz, 1970-1975, 6 vol., t. II.

19 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 151 [sic, pour 152].

20 *Le Nouveau Siècle de Louis XIV, ou Choix de chansons historiques et satiriques, presque toutes inédites, de 1634 à 1712, accompagnées de notes par le traducteur de la correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, Paris, Garnier Frères, 1857.

21 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 153-155.

22 Voir par exemple *State-Poems; Continued From the time of O. Cromwel to the Year 1697*, s.l., s.n., 1702, p. 58-60.

23 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 155. Le texte ne correspond pas à *Julii Mazarini Epitaphium*, Mazarinade de 1649 (BnF : Ye 2223).

24 *Ibid.*, p. 156-158.

comme ceux dont Boufflers s'est fait plus tard une spécialité. Illustrons cela en citant quelques strophes où le refrain invite à compléter par l'esprit le texte donné :

Si Troye fut réduite en cendre,
Quelle en fut la cause, hélas !
C'est que Pâris alla prendre,
De la femme à Ménélas,
Le beau lan là lan, &c.

Diane, trop inhumaine,
Voulut punir Actéon,
Pour avoir dans la Fontaine
Vu de trop près, ce dit-on,
Son beau lan là lan, &c.

[...]

Vénus, quoique toute aimable,
N'eût pas remporté le prix,
Si la Déesse traitable
N'eût fait tâter à Pâris
De son lan là lan, &c.²⁵

138

La chanson allusive est parfois attribuée à Jacques Vergier et correspond assez bien à ce qu'il écrit. On la retrouve au détour de nombreuses anthologies du XVIII^e siècle. Là encore, rien ne permet de croire que le jeune Arouet en est l'auteur.

Un texte qui peut être attribué avec certitude à un autre que Voltaire suit immédiatement dans le volume de Carra. Intitulé *Les Souhais ridicules, conte. À Mademoiselle*²⁶, c'est un long conte en vers de Charles Perrault, à la tonalité burlesque, et qui date de 1693. En voici le début :

Si vous étiez moins raisonnable,
Je me garderois bien de venir vous conter
La fole & peu galante Fable
Que je m'en vais vous débiter.
Une aune de boudin en fournit la matiere.
Une aune de boudin, ma chere,
Quelle pitié ! c'est une horreur,
S'écrieroit une précieuse,
Qui toujours tendre & sérieuse,
Ne veut ouïr parler que d'affaires de cœur²⁷.

Le lecteur moderne est peut-être en train de se dire qu'il y a fort peu d'Arouet dans cette liasse de documents saisis sur sa personne. C'est exact, pour l'instant,

²⁵ *Ibid.*, p. 156-157.

²⁶ *Ibid.*, p. 159-164.

²⁷ *Ibid.*, p. 159.

mais connaître les lectures du jeune homme n'est pas sans importance pour nous. J'ajoute que certains des poèmes qui suivent sont, quant à eux, indubitablement sortis de la plume de Voltaire. Deux contes en vers de jeunesse, *Le Cadenas* et *Le Cocuage*, tous deux imprimés pour la première fois en 1724, comptent en effet parmi les textes inclus par Carra. Leur présence dans le lot des papiers de la Bastille nous livre des détails intéressants quant à leur date de composition.

*Le Cadenas*²⁸ est imprimé pour la première fois en 1724²⁹ à la suite de *La Henriade*. Il s'agit, si nous en croyons l'édition Ledet de 1732, de l'une des « Pièces fugitives de M. de Voltaire, écrites à l'âge de dix-sept ou de dix-huit ans ». Un manuscrit non autographe du morceau est conservé à Troyes et indique qu'il a été rédigé en 1713 par « M. Haroilet »³⁰. Différentes éditions assurent que l'auteur l'aurait composé pour une femme qui portait elle-même une ceinture de chasteté. La présence du texte dans les *Mémoires* de Carra confirme que l'œuvre a été écrite bien avant sa première publication, mais ne nous donne pas d'éléments ultérieurs. De toute évidence, Voltaire était plus satisfait de ce poème-ci que de certains autres contes en vers issus de sa plume : il retravaille considérablement *Le Cadenas* dont nous connaissons différentes versions, et le fait circuler. Carra livre un état en 104 vers qui contient quelques variantes par rapport à d'autres publications de ce qui paraît avoir été le premier jet (plus long que le définitif) de ce poème assez réussi dans le genre de Grécourt. La présence de la pièce dans les papiers du jeune Arouet tisse un lien générique non seulement avec *Le Cocuage* et *Le Janséniste et le Moliniste*, dont nous allons parler, mais aussi avec le conte en vers de Perrault cité plus haut.

Assez proche en termes de ton et de contenu du *Cadenas*, *Le Cocuage*³¹ a la particularité, bien qu'imprimé seulement en 1720, d'être documenté, à défaut d'être connu, depuis 1716, date de rédaction supposée par les éditeurs de Kehl³². Le *Mercur* de janvier 1717 comprend en effet une *Épître de M. Michel à M*** à qui il avait promis le Cocuage de M. Arouet*. À l'instar du précédent poème, c'est un texte plaisant. Il est marqué par le marotisme dans des tournures diverses comme l'omission de l'article ou du pronom sujet. Il témoigne d'une mode et est proche, dans son esprit, de textes d'écrivains du temps comme Vergier ou Hamilton, eux aussi lecteurs de La Fontaine ou de Perrault. L'esprit du texte, comme celui du *Cadenas*, cadre bien avec ce que nous savons de la Régence,

28 *Ibid.*, p. 164-167.

29 Bengesco, n° 641. Première impression en 1724 à la suite de *La Ligue ou Henry le Grand etc.*, Amsterdam, J.-F. Bernard, p. 172-175.

30 Cote : ms. 2362-31.

31 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 168-170.

32 Bengesco, n° 642. Première impression, 1724.

période de liberté de mœurs relative. Les deux contes sont grivois sans être gaulois, plaisants et spirituels.

Si l'attribution à Voltaire de ces deux pièces ne pose aucun problème, il n'en va pas de même de celui qui suit, un autre conte en vers, *Le Janséniste et le Moliniste*³³. Le Catalogue imprimé de la BnF l'indique sous l'intitulé : « Conte apocryphe ». La *Correspondance secrète, politique et littéraire* de Métra l'inclut dans son tome onzième à la date du 28 février 1781 comme composé par Voltaire en 1723³⁴. Le texte est alors décrit comme étant l'une des pièces « omises dans l'édition de Kehl pour raison de convenances ». À son tour, Bengesco affirme ceci : « Métra dit qu'il a cru devoir retirer cette pièce *de l'oubli auquel la prudence des éditeurs* (de Kehl) *en a condamné beaucoup de cette espèce*³⁵ ». Il rajoute quelques commentaires sur d'autres contes supposés de Voltaire. Bengesco commence par s'en méfier en disant que le texte a été « condamné à l'oubli par la prudence des éditeurs de Kehl³⁶ ». Il lui consacre une entrée sous le numéro 2312 au nombre des « ouvrages faussement attribués à Voltaire »³⁷. Or, le conte figure, comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer³⁸, dans le recueil manuscrit envoyé par Voltaire à Cideville au début de 1735. Son authenticité ne peut donc être remise en question. Sa présence parmi les pièces de la Bastille permet de faire remonter la composition dans le temps puisque nous avons un *terminus ad quem* : la date de l'arrestation de Voltaire. Une autre source que Carra, la lettre de Jean-Baptiste Rousseau à Boutet du 8 avril 1715, va dans le sens de la chronologie implicite de Carra. Il est en effet fait référence à un poème « sur les Jesuites et les Jansenistes » qui nous paraît être celui-ci :

Je reçois mon cher monsieur avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la petite Pièce en vers de M. Aroüet que m. Mandat m'avoit déjà fait voir il y a quatre jours en passant par ici pour aller à Vienne. Il m'en a montré deux autres de la mesme main que j'ai trouvées aussi bien que la première, toutes pétillantes de génie, mais assez peu correctes, ce qui ne me fait pas beaucoup de peine dans un jeune homme parce que l'esprit d'exactitude s'aquiert avec le travail. J'ai donc esté très content du tour et du stile de ces petits ouvrages, mais Je ne le suis point s'il est vrai comme m. Mandat me l'a laissé entrevoir que ce jeune auteur qui a certainement bien de l'esprit ne s'en serve pas avec la discrétion nécessaire à un homme qui veut sa faire des Amis et s'attirer l'estime des gens

33 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 170-171.

34 *Correspondance secrète, politique et littéraire*, Londres, John Adamson, 1787-1790, 18 vol., t. XI (1788), p. 114.

35 Bengesco, n° 2312, t. IV, p. 284-285.

36 *Ibid.*, t. I, p. 185.

37 *Ibid.*, t. IV, p. 285.

38 Voir *OCV*, t. 1B, p. 175.

sages. J'ai veu mesme par les deux autres Pièces dont l'une est adressée à la Duclos et l'autre roule sur les Jesuites et les Jansenistes, qu'il n'est pas assez en garde contre ce qui peut donner prise aux Ennemis que son mérite pourra lui attirer dans la suite. J'ai peur qu'il ne se trouve un jour dans le cas où Je me suis trouvé par mes Epigrammes qui ont servi de prétexte à m'attribuer les sottises d'autrui, et Je voudrois que quelqu'un fût assez de ses amis pour l'avertir de profiter de mon exemple, car ce seroit un meurtre qu'un jeune homme qui donne de si belles espérances se perdit par des imprudences innocentes à son âge, mais dangereuses pour la suite dans un siècle comme celui où nous vivons. (D27)

Jean-Baptiste Rousseau devinait le génie d'Arouet et prévoyait les réactions du pouvoir face à un esprit satirique en liberté... Le texte qui faisait craindre pour son auteur des représailles a, on le voit, été saisi sur sa personne au moment même de son arrestation.

Opposer les jansénistes aux jésuites était monnaie courante, y compris dans des caricatures et textes satiriques du temps. Le jeune Arouet n'est donc guère original dans son choix de cibles. Tout au plus peut-on deviner ici les prémices de l'anticléricalisme dont il fera par la suite son fonds de commerce, mâtiné d'une ironie joyeuse qu'on décèle dès l'ouverture :

Pere Simon, doucereux Moliniste,
Frere Augustin, sauvage Janséniste,
Tous deux suppôts de la Religion,
Alloient à Rome, au Pere des fidelles,
Solliciter quelque décision
Qui terminât leurs dévotes querelles ;
Nos deux Caffards disputoient en chemin,
Sur les cinq points de doctrine perverse ;
Jeune tendron leur tombe sous la main ;
Dans le moment change la controverse ;
Le Rigoriste exploita son devant ;
L'Ignatien ayant fait sa priere,
Dévotement prit la route contraire :
Chacun le fit pour l'honneur du Couvent³⁹.

L'acte terminé, la jeune fille ressent un certain remords. Elle n'a que seize ans, et demande à genoux, avec contrition, à être absoute. Le jésuite lui promet qu'elle sera accueillie dans la Jérusalem céleste. Le janséniste la rabroue et lui refuse l'absolution.

³⁹ Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 170.

Quatre autres textes dont l'attribution à Voltaire ne pose pas de problème figurent dans l'ensemble cité par Carra. On désigne plus souvent *A un Chanoine qui a perdu sa maîtresse*⁴⁰, inconnu avant Kehl, sous le titre *À monsieur l'abbé de *** qui pleurait la mort de sa maîtresse*⁴¹. Le destinataire est parfois identifié comme Michel-Roger-Celse de Bussy-Rabutin (1699 ?-1736), futur évêque de Luçon. Voltaire a composé de nombreux textes qui ressortissent au genre épistolaire. La tonalité de celui-ci, qui invite à la jouissance, est familière. Kehl le date de 1715.

« Il n'est mortel qui ne forme des vœux... »⁴², rare sonnet parmi les œuvres de Voltaire⁴³ – Nicole Masson n'en cite qu'un autre, celui pour Algarotti en 1736 – n'est imprimé qu'en 1764. L'allusion à la puissance convoitée de Voysin, le chancelier, démis en 1716, permet de supposer qu'il a été écrit avant sa chute. Sa présence parmi les œuvres confisquées confirme que c'est bien un écrit de jeunesse de Voltaire.

142 Sous le titre *Portrait de Mme de N...*⁴⁴, on reconnaît le poème *Pour Madame de Nointel*⁴⁵ qui figure parmi d'autres dans le recueil Cideville. Née Maupeou, Mme de Nointel meurt en 1724. Le court texte a la saveur de l'épigramme et croque en quelques lignes une ébauche de caractère⁴⁶.

A ses écarts N... allie
L'amour du vrai, le goût du bon ;
En vérité, c'est la raison
Sous le masque de la folie.

Quant au poème intitulé *Le Parnasse*⁴⁷, il est parfois appelé *Le Bourbier*⁴⁸. C'est un poème de Voltaire contre La Motte qui a la particularité d'avoir été inclus dès

40 *Ibid.*, p. 171-172.

41 Bengesco, n° 712. Première publication dans l'édition de Kehl, t. 83, p. 104 (qui donne pour date 1710-1729) ; voir aussi M, t. 10, p. 220-221.

42 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 173.

43 Ralph Nablow déjà supposait que c'était une œuvre de jeunesse, suggestion reprise par Nicole Masson qui l'inclut dans OCV, t. 18, p. 371. Le texte a paru pour la première fois dans l'édition d'Amsterdam [Rouen], 1764, mais est absent de Kehl. Voir Bengesco, n° 977.

44 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 173.

45 Sous le titre *À Mme de Nointel* : voir Bengesco, n° 889 (le texte figure dans le tome XIV de Kehl ainsi que dans les *Étrennes...* de 1783 et les *Poésies inédites*). Voir M, t. 10, p. 488. Aucune date n'est donnée. Le nom de Nointel ne figure pas dans l'index de *Voltaire en son temps*.

46 Voir OCV, t. 18, p. 344 pour la description que fait le marquis d'Argenson, dans son journal, du caractère de la dame.

47 Carra, *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, op. cit., t. II, p. 174-176.

48 Bengesco, n° 675. Première édition en 1715 dans les *Nouvelles littéraires*, t. I, p. 151-153. Le texte est réimprimé sous le titre *Le Parnasse* dans *La Ligue* (1724). Il retrouve son titre d'origine dans les *Lettres* de Mme Dunoyer et figure dans l'édition de 1764 sous le titre *Le Parnasse ou le Bourbier*. Il est absent de Kehl, mais est inclus depuis 1817 dans les œuvres de Voltaire.

1715 dans les *Nouvelles littéraires*. Voltaire y croque sa vision de la République des Lettres et décoche des flèches contre ses ennemis, entre autres le secrétaire perpétuel de l'Académie qui n'avait pas eu le bon goût de décerner le prix de poésie à une ode dont le jeune homme qui en était l'auteur était excessivement fier.

Comme on le voit, l'ensemble est bigarré. Il est intéressant pour nous dans la mesure où il nous permet en tout premier lieu de dater quelques textes de jeunesse de Voltaire. Au-delà de cet élément, certes important, il faut, je crois, prendre ce lot de textes comme l'occasion de pénétrer dans la vie quotidienne de François-Marie Arouet, qui a sur lui des œuvres dont il est l'auteur, mais aussi d'autres écrits qui témoignent de ses lectures. Rien n'est très ancien – on ne va pas plus loin dans le temps que les mazarinades ou le conte de Perrault – mais les genres sont variés : de la chanson attribuée à Vergier aux mordantes épigrammes néolatines. Le jeune Voltaire s'intéresse à la satire qu'il dénoncera à différentes périodes de sa vie. Il lit et pratique le genre du conte en vers. On ne voit guère dans les pièces courtes qu'il a en portefeuille, destinées certainement à pouvoir être lues en public et copiées par des amateurs, l'auteur à venir de *La Henriade*. On décèle plutôt le jeune homme spirituel, désireux de plaire, moqueur, que des choix ultérieurs transformeront en écrivain de toute première importance.

